



## Banque et assurances de banque:

Par **chanavana**, le **26/01/2018** à **10:41**

bonjour j'ai deux comptes bancaires à la banque postale et j'ai pris mes assurances auto et habitation à iard/banque postale  
à l'ouverture de mes assurances je n'avais pas donné mon mail ni mon n° de téléphone  
en regardant ce jour mes assurances je m'appercois que sur mes deux assurances il a "mon mail et mon n° de Téléphone"  
est-ce légal? la banque a t-elle le droit de donner des informations à l'assurance iard et cette assurance a-t-elle droit de regard sur mes comptes bancaires? merci de vos réponses

Par **chaber**, le **26/01/2018** à **11:46**

bonjour

[citation]est-ce légal? la banque a t-elle le droit de donner des informations à l'assurance iard [/citation]Il s'agit de la même entité Bxxxxxx Pxxxxxx et de simples documents administratifs pouvant être liés entre eux.

[citation]et cette assurance a-t-elle droit de regard sur mes comptes bancaires[/citation]Non

Par **chanavana**, le **26/01/2018** à **18:49**

merci chaber pour vos réponses je trouve que ça n'est pas trop rassurant